



Communauté de Communes  
de la Région d'Audruicq

## RESULTAT DE CONCOURS

- **POUVOIR ADJUDICATEUR :**

Communauté de Communes de la Région d'Audruicq  
66 Place du Général de Gaulle  
BP4  
62370 AUDRUICQ

Téléphone : 03 21 00 83 83

Fax : 03 21 00 83 84

Adresse mail : [COMMUNAUTE-REG-AUDRUICQ@ccra.fr](mailto:COMMUNAUTE-REG-AUDRUICQ@ccra.fr)

Le pouvoir adjudicateur est représenté par M.Yves BEUGNET, Président.

- **OBJET DU CONCOURS :**

Concours restreint de maîtrise d'œuvre sur « esquisse » pour la construction à Audruicq de la Maison du Territoire, des Services et des Initiatives Locales (Pour le compte de la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq).

- **DESCRIPTION SUCCINCTE DU PROJET :**

Construction de la Maison du Territoire, des Services et des Initiatives Locales pour une surface utile à construire de 1504 m<sup>2</sup> (soit 2060 m<sup>2</sup> de SHON à construire) et d'une surface dans l'œuvre à réhabiliter de 150 m<sup>2</sup>. La construction s'inscrit sur une parcelle exsangue de toute autre construction existante. L'enveloppe financière allouée à l'opération (coût des travaux en valeur avril 2010) est de 3 829 000 € HT.

Le projet s'inscrit dans le respect de l'obtention du label BBC (Bâtiment Basse Consommation).

- **RESULTAT DU CONCOURS :**

Déclaration sans suite pour motif de défaillance du mandataire de l'équipe, suite à la liquidation judiciaire de l'Agence Toth-Fasquelle préalablement à la signature du marché de maîtrise d'œuvre.

- **REFERENCES DE LA PUBLICATION DE L'AVIS DE CONCOURS :**

Parution de l'avis simplifié de concours dans la Voix du Nord, édition n°20748 du 19 octobre 2010

Parution au BOAMP n°203B, annonce n°398, référence 10-222743, du 19 octobre 2010

Parution au JOUE : 2010/S 203-309686 du 19 octobre 2010

Publication sur le profil acheteur de la plate-forme achatpublic.com, référence AO-1044-1469, le 20 octobre 2010

- **INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS :**

Tribunal Administratif de Lille  
143 Rue Jacquemars Gielée  
59 800 LILLE

- **DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS :**

10 janvier 2012